



Les Échos Lauranais

MAI 2023

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

La réouverture de la rue de la Mairie a marqué le début du mois d'avril qui n'a, malheureusement encore, connu que quelques gouttes de pluie. Mais ce mois d'avril a été l'aboutissement des travaux préparatoires au budget de la commune, voté par le Conseil Municipal le jeudi 13 avril.

Prenez connaissance de ce nouveau numéro des Échos, largement consacré au Budget 2023 et aux actions et projets qu'il permettra de mettre en œuvre. Bonne lecture !



FINANCES COMMUNALES BUDGET 2023

Jeudi 13 Avril 2023, le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire sous la présidence du Maire Émile Raggini, a voté à l'unanimité le budget primitif 2023, préparé par la Commission des Finances. Il s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 2 322 342 € dont 762 356 € pour la section d'investissement.

La section du fonctionnement de 1 559 986 €, en légère augmentation par rapport au budget 2022, a été élaborée dans le cadre d'un contexte économique délicat marqué :

- En dépense par une forte augmentation de l'inflation, une hausse exceptionnelle des dépenses d'énergie et la prise en compte sur une année pleine de la majoration du point d'indice des fonctionnaires.
- En recette par une majoration de bases fiscales de 7,1 % décidée par l'État, une diminution de la dotation forfaitaire et de la dotation nationale de péréquation et une augmentation de la dotation de la solidarité rurale de 8 092 €, application

de la phase 2 du pacte financier et fiscal conclu avec Carcassonne Agglo. (Mise en place du partage de la dynamique fiscale des bases dans la proportion 25 % Agglo 75 % Commune).

Malgré ces difficultés, le Conseil Municipal a maintenu sa politique budgétaire basée sur une maîtrise des dépenses de fonctionnement, le gel des taux d'imposition (taxe d'habitation 22,51 % - TFPB 50,07 % - TFPNB 70,85 %, l'optimisation des produits domaniaux, la poursuite des travaux en régie.

Ce budget 2023 a pu bénéficier des résultats particulièrement intéressants de l'exercice 2022 clôturé avec un excédent consolidé de fonctionnement de 439 309 €. 165 047 € ont été affectés en réserve d'investissement et 274 262 € en report de fonctionnement.

Outre les charges courantes plus ou moins imposées, on note la volonté de la municipalité de favoriser l'activité des associations en affectant une provision pour subventions de 35 000 € en forte augmentation par rapport à 2022. Par ailleurs, le conseil municipal se félicite de l'activité de ces dernières et de la rigueur dont elles font preuve dans l'utilisation des fonds publics.

Cette rigueur que nous nous imposons dans l'exécution de la gestion communale à travers la répartition des charges par service, la tenue d'une comptabilité des dépenses engagées, le suivi régulier de notre trésorerie, nous permet de maintenir un niveau d'autofinancement brut élevé de 27 1000 € en 2022.

Une somme de 319 840 € a été provisionnée sur le budget 2023, « investissement par prélèvement sur la section de fonctionnement ».

Cet autofinancement, associé à une recherche systématique de subventions auprès de nos partenaires, 80 000 € environ pour 2023, nous a permis d'élaborer le programme suivant :

- Aménagement station de lavage- stade 18 000,00 €
- Sécurité Urbanisme PLU 30 000,00 €
- Voies de réseaux 97 000,00 €
- Acquisitions foncières – Cimetière – Lac 33 000,00 €
- Bâtiments communaux 193 000,00 €
- Mobilier et matériel 56 000,00 €
- Éclairage public 90 000,00 €

Ces réalisations seront exécutées sans recours à l'emprunt; la Commune s'étant

engagée dans une politique de désendettement avec un objectif de réduire de moitié l'encours de la dette à la fin de ce mandat.

A ces travaux, il convient d'ajouter les investissements exécutés pour le compte de la Commune par le Syndicat Intercommunal de Cylindrage en matière de voirie, les travaux exécutés par Carcassonne Agglo en matière d'Eau et Assainissement.

Les Élus et l'ensemble des services administratif et technique travaillent à la réalisation de ce budget 2023 ambitieux malgré un contexte économique, sanitaire et social particulièrement morose.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 2023

Le budget voté par le Conseil Municipal permettra de mener à bien les actions et les projets qui avaient été évoqués dans la lettre ouverte jointe à l'édition des Échos de décembre 2022 et que Monsieur le Maire a rappelés lors de la présentation des vœux du mois de janvier :

- Poursuite de l'étude globale engagée par le Bureau d'études que nous avons associé à notre réflexion, en matière d'urbanisme, d'environnement, de mobilité, d'embellissement etc. Nous ne manquons pas de vous en tenir informés. La voirie en fait partie et, après le cheminement doux et la rue de la Mairie, ce seront les rues de la Brèche, de la Murette, des Tisserands, du Portail Bousquet et l'impasse Notre Dame qui seront concernées.
- En ce qui concerne la Sécurité, l'installation de cinq caméras supplémentaires, à lecture de plaques va avoir lieu dans les mois qui viennent.



- Poursuite des travaux d'embellissement: les 24 mûriers platanes ont été installés au City Stade (voir notre dernier numéro), le mobilier urbain sera repeint prochainement, la place des acacias et la rue de la Mairie seront arborées dans les semaines qui viennent, vingt caches conteneurs seront installés aux entrées du village.

- Aménagement du stade: la pelouse du stade de foot va bientôt faire peau neuve avec un enherbement nouveau, plus résistant à la sécheresse et plus durable. Cela permettra au HMO (Haut Minervois Olympique) de pérenniser son homologation auprès de la Fédération, à l'image de ses performances.
- Mise en œuvre de la 7^e tranche d'éclairage public avec la poursuite de la pose de lampes LED (effectuée par le SYADEN).
- Travaux d'isolation aux appartements de l'École et au Dojo.
- Seront aussi entreprises les actions suivantes: la réparation des cloches de l'église, l'achat de 30 tables et 192 chaises pour le foyer, la reliure du Cadastre Napoléonien.
- ouverture et réaménagement d'une piste entre Gazel et la Métairie neuve, afin de rendre ce massif accessible aux pompiers en cas d'incendie
- Ouverture d'un chemin St Jacques de Compostelle à travers le territoire de Laure, partant du Pas d'Acher et rejoignant Gibaloux en passant par le village, ce qui permettrait aux pèlerins de se ravitailler au village, (alimentation et gîtes).

VISITE DU NOUVEAU DIRECTEUR DU SDIS



Mardi 25 avril à 20 h, le nouveau directeur du SDIS, le Colonel hors classe Christophe Magny, arrivé depuis le 15 mars dans le département, a été reçu au Centre de Secours de Laure-Minervois par le chef de Centre, le lieutenant Vaissière, le Maire Émile Raggini et les autres maires des communes rattachées. Après une visite de la nouvelle caserne, il s'est entretenu avec les sapeurs-pompiers présents et a exposé les grandes lignes de sa politique. La rencontre s'est terminée par un apéritif servi dans la salle de vie du nouveau casernement.

ASSOCIATION ÉVEIL ET LOISIRS

L'association Éveil et Loisirs a déposé à l'IUCT Oncopole Claudius Rigaud de Toulouse un chèque de 1410 €, fruit de l'opération Mars Bleu qui a fait l'objet



de l'article du précédent numéro des Échos. Des dons de plusieurs personnes ont été faits le même jour pour la recherche sur le cancer cérébral qui a frappé un de nos concitoyens natif de Laure-Minervois. C'est à travers ce geste et sa volonté que nous souhaitons lui rendre hommage.

Par ces quelques lignes nous remercions tous les donateurs et bénévoles qui font avancer la recherche. Un exemple concret: un vaccin individuel contre le cancer voit le jour. L'oncopole se dote d'une plateforme d'imagerie plus rapide, pour la détection et le suivi des tumeurs cancéreuses, équipement de pointe unique en France.

CONFÉRENCE SUR LE CHEMIN DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

La bibliothèque municipale de Laure vous invite à participer à une conférence sur le Chemin de Saint Jacques de Compostelle qui se tiendra au foyer de la commune le **samedi 3 juin** à partir de 17h.

Monsieur Cauquil, qui animera cette conférence, vous présentera le chemin de Saint Jacques de Compostelle - en particulier dans notre région-.

Il sera évoqué à cette occasion l'éventuelle modification du tracé de ce chemin de randonnée, modification qui l'amènerait à traverser notre commune.

A l'issue de cette conférence, à laquelle nous espérons que vous serez nombreux à participer, la Municipalité offrira une collation à tous les participants.

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous pour les premières olympiades lauranaises le **samedi 3 juin** au lac dans une ambiance sportive et festive.

Au programme: olympiades autour du ventre glisse, mur des champions, courses en sac, wipe out, etc.

Restauration et buvette sur place. La journée se clôturera par un bar à vin, tapas, vin local et soirée musicale. Une bandas locale (M. Journet) animera la journée et le bar à vin. Nous vous attendons nombreux!



CARCASSONNE AGGLO RECRUTE

Vous êtes dynamique, titulaire d'un BAFA ou d'un CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance ou vous avez une expérience auprès des enfants, votre profil intéresse le service jeunesse du CIAS Agglo Solidarité qui recrute: consultez l'offre sur le tableau d'affichage de la Mairie.

AGENDA

Repas des anciens combattants

Les Sapeurs pompiers de Laure Minervois organisent le traditionnel repas des anciens combattants (repas ouvert à tous) le **lundi 8 mai** au foyer de Laure après la cérémonie au Monument aux Morts. Le repas est au tarif de 20 € (entrée, plat de résistance, désert, vin, café);

Entrée: salades composées: lardons, croûtons, foie de volailles, oignons frits.

Plat: Fricassée de Volaille à la crème et aux champignons accompagnée de pommes de terre en persillade.

Dessert: tiramisu aux fruits exotiques.

Vous pouvez vous inscrire chez les commerçants de Laure Minervois (Panier de Laure, Boucherie, Pharmacie, Cave coopérative ainsi qu'à la Mairie). Faites-le au plus vite.

Lundi 8 mai Commémoration de la fin de la guerre de 1939-1945.

La population est invitée à partager, avec la Municipalité, cette célébration en se rendant au monument aux Morts, pour un instant de recueillement, en hommage à ceux qui sont morts pour la France. Le rendez-vous est fixé à 11 h, devant la Mairie d'où le cortège partira à 11 h 30. Le maire et le conseil municipal invitent ensuite les participants à se retrouver au foyer, pour un moment de convivialité autour d'un apéritif.

N'oubliez pas le repas des anciens combattants qui suit.